

Enseignement & Formation



En Irlande, le système éducatif comprend trois étapes principales: l'enseignement primaire et secondaire (assuré par les écoles) et l'enseignement supérieur (assuré par les universités et les institut de technologie).

Ecoles maternelles et garderies

L'état ne propose pas de services de maternelle pour les jeunes enfants. Cependant il existe une grande variété de structures d'accueil pour les enfants d'âge préscolaire, incluant des maternelles, des crèches, des pouponnières, des haltes-garderies et des assistantes maternelles indépendantes. Nombre de ces

services sont à gestion privée et les honoraires peuvent être élevés. Certains centres de quartier proposent des

structures d'accueil subventionnées aux habitants du quartier. La demande en matière de garde d'enfant est élevée et il peut s'avérer difficile d'obtenir une place pour votre enfant.

Une liste des structures d'accueil pour les enfants d'âge préscolaire et les adresses de toutes les crèches, maternelles etc. peut être obtenue auprès du Southern Health Board (voir page 42). En général il y a une longue liste d'attente pour la plupart des centres d'accueil des jeunes enfants.

Faute d'une place à la crèche ou à la maternelle, vous pouvez rechercher une assistante maternelle indépendante. Elles offrent généralement leurs services dans les journaux locaux tels que le Evening Echo. Vous pouvez également trouver les coordonnées des assistantes maternelles et des baby-sitters sur les panneaux d'affichage des centres



commerciaux. Cork City Childcare Company a publié un certain nombre de guides gratuits pour aider les parents à s'informer: "A Guide to Choosing Childcare" (Guide pour choisir la structure d'accueil de votre jeune enfant) et "How to Choose a Childminder" (Comment choisir une assistante maternelle).

Pour de plus amples renseignements

Cork City Childcare Company,
Penrose Wharf, Cork.
Tél 021 4507942
www.corkcitychildcare.ie

Systeme éducatif

La loi indique que tous les enfants doivent être scolarisés à temps plein entre l'âge de 6 et 16 ans (bien que la majorité des enfants commencent l'école à 4 ou 5 ans). En Irlande la plupart des écoles reçoivent une aide de l'état et l'école est gratuite pour tous les enfants, quelle que soit la nationalité ou la situation. Cependant certains frais sont nécessaires (par exemple pour les livres, la photocopie ou les uniformes scolaires). Une certaine aide est offerte aux personnes aux revenus modestes ou qui reçoivent des prestations sociales (par exemple l'allocation de rentrée

peut couvrir les frais encourus pour les uniformes, voir page 25).

L'année scolaire débute en septembre et toutes les écoles ferment en juillet et août (les écoles secondaires sont également fermées en juin). Les autres vacances scolaires ont lieu à Noël, à Pâques et entre les trimestres (généralement à la fin d'octobre et de février).

Écoles primaires

Lorsqu'ils commencent l'école, généralement à 4 ou 5 ans, les enfants sont inscrits à l'école primaire (ou nationale), où ils vont étudier pendant 8 ans. Vous pouvez envoyer votre enfant à l'école de votre choix, à condition qu'il y ait de la place. Une liste des écoles est à votre disposition auprès du Ministère de l'Éducation (coordonnées ci-dessous).

Coordonnées

Department of Education & Science,
Regional Office,
Heritage Industrial Estate,
Bessboro Road, Mahon, Cork.
Tél 021 4536300
email: ro_southern@education.gov.ie

Une fois que vous avez choisi une école, contacter le principal pour voir si une place est disponible. Dans le

cas contraire, il pourra vous suggérer une autre école. La plupart des écoles primaires dépendent d'une église (la majorité sont catholiques) mais il existe des écoles multiconfessionnelles et non confessionnelles.

Ecoles secondaires

A l'âge de 12 ou 13 ans, les enfants vont à l'école secondaire. Il existe un certain nombre d'établissements secondaires de type différent: l'école secondaire (secondary school) est le plus répandu. D'autres types d'établissements incluent les community schools (établissements scolaires utilisés par la municipalité en dehors des heures de cours), les comprehensive schools (établissements secondaires publics non sélectifs) et les collèges communautaires. Comme pour les écoles primaires, la plupart des écoles secondaires sont confessionnelles. Les enfants doivent rester au niveau secondaire jusqu'à l'âge de 16 ans. L'enseignement de la langue irlandaise est obligatoire, mais certains élèves peuvent être dispensés, par exemple les enfants qui ont été scolarisés en dehors de l'Irlande jusqu'à l'âge de 11 ans.

L'enseignement secondaire comporte 2 cycles, dont chacun est sanctionné par un examen:

- Le Junior cycle – un programme de 3 ans qui se termine par l'examen du Junior Certificate

- Le Senior cycle – un programme de 2 ou 3 ans (les programmes de 3 ans incluent une année de transition qui s'attache au développement personnel, à l'expérience professionnelle et à d'autres compétences nouvelles). La plupart des étudiants font le programme officiel du Leaving Certificate, qui comprend 6 ou 7 sujets. Cependant, d'autres options incluent le programme du Leaving Certificate professionnel et le Leaving Certificate Appliqué. L'entrée dans le 3ème cycle est généralement liée aux résultats obtenus au Leaving Certificate, les cours les plus populaires n'acceptant que les étudiants avec les meilleurs résultats.

Enseignement supérieur

En Irlande, l'enseignement supérieur est principalement assuré par les universités et les instituts de technologie, incluant University College Cork et Cork Institute of Technology. Les universités proposent des programmes de diplômes au niveau de la licence, de la maîtrise et du doctorat. Les instituts de technologie proposent des programmes débouchant sur des certificats, des diplômes de niveau licence, ainsi que sur des diplômes de troisième cycle. Tous les ans, chaque université et chaque IT publie une brochure gratuite, où sont présentés tous les cours et autres services.

Les citoyens irlandais et des pays membres de l'UE ne paient pas de frais d'inscription la première fois qu'ils suivent des cours de premier cycle ou de deuxième cycle à plein temps (à condition d'avoir vécu dans un pays membre de l'UE pendant au moins 3 des 5 années précédentes et que le cours dure au moins 2 ans). Les personnes ayant le statut de réfugié ont également droit à l'exemption des frais d'inscription. Tous les autres étudiants, y compris les personnes originaires d'un pays en dehors de l'UE, les étudiants de troisième cycle, les étudiants à temps partiel etc. doivent payer des frais d'inscription. Ces frais varient d'une université à l'autre et selon les cours et varient de 6.500 à 15.000€ par an.

Il existe un certain nombre de programmes de subvention pour aider les étudiants de 3e cycle. La subvention principale est la Higher Education Grants Scheme qui offre des bourses d'études aux étudiants y ayant droit qui poursuivent des études à plein temps. Des bourses complémentaires sont également à la disposition des étudiants défavorisés. Le système de bourses est ouvert aux citoyens irlandais et membres d'un pays de l'UE/EEE, aux personnes bénéficiant du statut de réfugié et à certaines autres catégories de personnes autorisées à demeurer en Irlande. Pour y avoir droit, votre revenu doit se situer en dessous d'un certain seuil et vous devez avoir vécu

dans la région pendant un an avant de faire la demande.

Comment s'inscrire aux études supérieures?

Les demandes pour la plupart des cours de 1er et 2e cycle à plein temps se font une fois par an (clôture des inscriptions le 1er février) auprès du Central Applications Office (CAO). Les demandeurs doivent indiquer les cours qu'ils souhaitent suivre et où ils souhaitent étudier dans un ordre de préférence. Une fois que les résultats du Leaving Certificate sont disponibles en août, les offres de places sont envoyées aux postulants. Les conditions d'entrée sont liées aux résultats du Leaving Certificate et certains cours nécessitent des résultats très élevés (ex. médecine). Une liste des cours et des informations concernant la procédure d'inscription est disponible dans la brochure CAO – CAO, 33 Eglinton St, Galway. Tél 091 5098000, www.cao.ie

Les étudiants adultes (mature students) (i.e. âgés de 23 ans et plus) peuvent faire une demande d'inscription à des études supérieures quels que soient leurs résultats de Leaving Certificate. Voir le "Guide for Mature Students" disponible gratuitement auprès du ministère de l'éducation (Dept of Education and Science). Les aides, les exemptions et les procédures d'inscription pour les étudiants adultes diffèrent selon les

établissements, nombre d'entre eux ont désormais des responsables pour les étudiants adultes qui peuvent donner conseils et renseignements.

Si vous avez déjà une qualification et souhaitez savoir si elle est reconnue en Irlande, veuillez contacter le National Qualifications Authority of Ireland, 5th Floor, Jervis House, Jervis St, Dublin 1. Tél 01 8871500, e-mail: info@nqai.ie

Coordonnées

Cork City Council,
Higher Education Grants section,
Tél 021 4924087/4924096
ou 4924363,
e-mail: highereducation@corkcity.ie
www.corkcity.ie

Cork Institute of Technology,
Bishopstown, Cork.
Tél 021 4326100, www.cit.ie

University College Cork
Tél 021 4903000, www.ucc.ie

Enseignement et formation professionnels

Entre le niveau suivant l'enseignement primaire et celui de l'enseignement supérieur, il existe également une variété d'autres cours d'enseignement et de formation professionnels. Le Comité de l'Enseignement Professionnel de la ville de Cork (Vocational Education Committee (VEC)) contrôle trois établissements d'enseignement professionnel:

- Cork College of Commerce, Morrisons Island, Cork. Tél 021 4222100.
- Coláiste Stiofáin Naofa, Tramore Road, Cork. Tél 021 4961020.
- St John's Central College, Sawmill St, Cork. Tél 021 4276410.

Chacun de ces derniers propose des cours de un, deux et trois ans, à plein temps ou à temps partiel dans toute une variété de domaines. Les cours Post Leaving Certificate (PLC) sont des cours d'un an, qui se concentrent sur les compétences professionnelles et techniques et ont lieu dans les écoles et les collèges communautaires. Il n'y a pas de frais d'inscription pour participer à ces cours et les participants de certains programmes (ex. les Vocational Training Opportunities Scheme, VTOS) peuvent recevoir une allocation de formation.

FAS est l'agence nationale de formation et elle propose une formation dans un certain nombre de domaines de compétences aux personnes employées et aux personnes sans emploi (mais qui ont le droit de travailler). Les cours de formation de la plupart de ces programmes de formation sont destinés aux personnes sans emploi et ils sont en général gratuits et peuvent comprendre une allocation de formation. (voir coordonnées page 14).

Cours d'anglais

Des cours d'anglais sont proposés gratuitement par un certain nombre de groupes. L'accès à ces cours dépend de votre situation. Les principaux groupes incluent:

Cork Centre for the Unemployed,

13 North Main Street, Cork.

Tél 021 4275876,

e-mail: cctu@eircom.net

Les cours sont gratuits et ouverts à tous quelle que soit votre situation.

Welcome English, Convent Place, Cork – ouvert aux demandeurs d'asile et aux réfugiés. Pour de plus amples renseignements consulter le Welcome English centre, ouvert du lundi au vendredi, de 10h00 à 16h00, ou appeler Soeur Celeste, tél 087 9189841

Integrate Ireland – Les cours sont gratuits, mais uniquement ouverts aux

personnes bénéficiant du statut de réfugié. Pour en savoir plus, passer à Tigh Filí, MacCurtain Street, Cork entre 9h00 et 13h00 du lundi au vendredi.

Il existe également un certain nombre **d'écoles payantes** qui proposent des cours d'anglais, en voici quelques unes:

Cork International Language

Academy (CILA), Fitzgerald House, Grand Parade, Cork.

Tél.: 021 4905934. Inscription ouverte, règlement par cours, Internet et activités sociales gratuits.

Cork English College,

30-32 Patrick's Quay, Parnell Place, Cork.

Tél 021 4551522, frais d'inscription basés sur des cours de 10 semaines, inscription ouverte pour les cours pendant la journée, les cours du soir commencent en septembre, en janvier et en mars.

Cork Language Centre

International, 16 St Patrick's Place,

Wellington House, Wellington Quay,

Tél 021 4551661. Cours pendant la journée uniquement, inscription ouverte.

The Language Centre,

O'Rahilly Building, University College,

Cork. Tél 021 4902043,

e-mail: Info@langcent.ucc.ie

www.ucc.ie/esol

Cours pendant la journée et le soir, inscriptions en septembre, en janvier et à pâques.